Image not found or type unknown

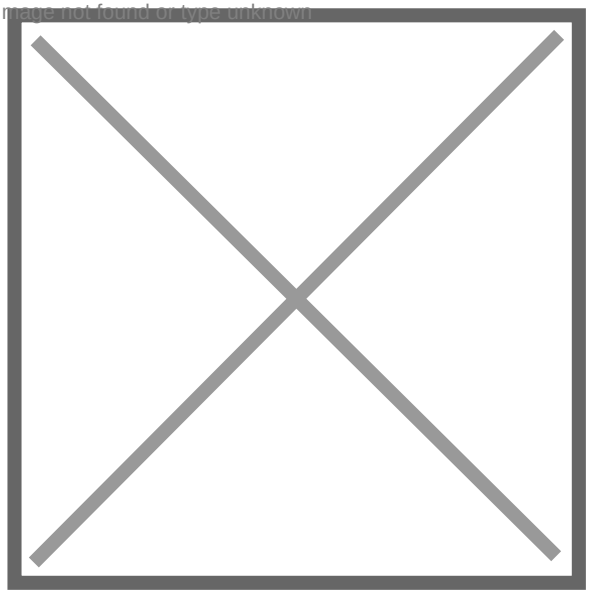

Comment porte plainte pour harcelement au travail

Par **mamias33000**, le **25/09/2013** à **18:06**

retraitée, j'effectue 2h30 d'entretien (bureaux)de 5h à 7h 30 tous les matins. Depuis l'arrivée du dernier "chef d' équipe", rien à signaler dans le travail effectué mais un chapelet d'erreurs de comportement ??? me sont reprochées. Je vis dans l' obsession du prochain reproche inventé. Toujours pas virée mais poussée dehors par épuisement.Comment réagir pour faire face.

Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés